



Commune de Rubelles  
27 rue de la Faïencerie  
77950 RUBELLES  
Tél. : 01 60 68 24 49  
[scolaire@rubelles.fr](mailto:scolaire@rubelles.fr)  
[www.rubelles.fr](http://www.rubelles.fr)

# ANNÉE SCOLAIRE 2026 -2027

## 1<sup>ère</sup> inscription à l'école de Rubelles

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**Classe pour 2026-2027 :** \_\_\_\_\_

### **Documents à fournir (la mairie ne fera pas de copies, elles sont à faire par vos soins) :**

- Certificat de radiation de l'école précédente (sauf pour les élèves en PS)
- Fiche de renseignements **complétée et signée par les deux parents x2**
- Fiche d'urgence **complétée et signée par les deux parents x2**
- Copie des 4 pages de vaccinations à jour **x2**  
(les enfants nés depuis 2018 : 11 vaccins obligatoires)
- Copie du livret de famille **x1**  
(acte de naissance si l'enfant n'est pas né en France/n'est pas français)
- Attestation d'assurance scolaire valable pour toute l'année scolaire 2026-2027 **x2**
- Copie du jugement de divorce ou séparation établissant la garde des enfants **x2**
- Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales **x1**
- Copie du justificatif de domicile sur Rubelles **x1**
- Copie des pièces d'identité DES parents (ou responsables légaux) **x1**
- Règlement intérieur de l'école **signé x1**
- Liste des personnes autorisées avec photos dont les parents **x1**  
(pour les élèves de maternelle uniquement)
- Notification MDPH si l'enfant en a une.

**Restaurant scolaire : les informations seront transmises lors de l'inscription en mairie : Adresse e-mail obligatoire.**

- Récépissé de lecture du règlement intérieur du restaurant scolaire **x1**

**TOUT REPAS RÉSERVÉ EST FACTURÉ  
(voir règlement intérieur du restaurant scolaire)**

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR L'ÉCOLE

## **1/ REMPLIR LE DOSSIER ET SE RENDRE EN MAIRIE**

27 rue de la Faïencerie - 77950 RUBELLES  
[scolaire@rubelles.fr](mailto:scolaire@rubelles.fr) / 01.60.68.24.49.

Lors des permanences communiquées puis les jours d'ouverture de la mairie.

**AVANT LE 30 JUIN 2026**

## **2/ LA MAIRIE TRANSMET LES DOSSIERS AU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE**

## **3/ LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE VOUS CONTACTE POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS**

## **4/ RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE POUR FINALISER L'INSCRIPTION**

660 rue des trois moulins – 77950 RUBELLES  
[ce.0772854j@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772854j@ac-creteil.fr)  
01.64.52.40.33.

## **INFORMATIONS**

Pour l'aisance des enfants, il est nécessaire de privilégier des vêtements adaptés à la vie en collectivité et aux conditions météorologiques.

### Pour les élèves de maternelles :

L'ensemble des vêtements de vos enfants doit être étiqueté avec leur nom et leur prénom.

Un change complet est à prévoir quotidiennement.

Les couches et couches-culottes ne sont pas autorisées.

Une tenue pratique est à privilégier afin de favoriser l'autonomie de votre enfant.

### Pour les élèves d'élémentaires :

Tous les vêtements susceptibles d'être enlevés doivent être étiquetés du nom et prénom de votre enfant (bonnet, écharpe, tour de cou, casquette, manteau, gilet, sweat, pull etc...)

A l'école votre enfant apprend à être autonome, nous vous remercions de vérifier chaque jour qu'il rentre avec ses affaires.